

# "C'est une entente conjointe entre le Canada et les Etats-Unis pour venir en aide à la Grande-Bretagne" (M. King)

Coordination de la production de guerre des deux pays — Plan commun de défense économique de notre hémisphère — Le change — Le fardeau total du Canada reste le même

## TEXTE DE M. MACKENZIE KING

Ottawa, 29 (D.N.C.) — Texte français de la déclaration faite par le premier ministre M. Mackenzie King, au sujet de la déclaration de Hyde Park, hier après-midi, à la Chambre des communes:

Le 12 mars dernier, je vous disais que l'acte de prêt-location m'apparaissait comme un de ces points de repère où se retrouve la liberté, point qui indique la voie vers la victoire ultime et absolue. Cet acte réglait la question de l'assistance des Etats-Unis à la Grande-Bretagne et aux autres démocraties; il ne réglait pas cependant tous les problèmes économiques si complexes de la mobilisation des ressources des Etats-Unis et du Canada pour venir en aide de la façon la plus rapide et la plus efficace à la Grande-Bretagne.

Une des raisons qui m'ont incité à me rendre aux Etats-Unis récemment pour y discuter avec le président était la nécessité impérieuse où se trouvait le Canada de régler le plus tôt possible certains problèmes suscités par nos liens économiques avec les Etats-Unis et le Royaume-Uni. Avant de vous donner la solution à laquelle nous sommes arrivés, je tiens à vous donner une idée des problèmes eux-mêmes.

Reconnaissons en premier lieu que nous, du Canada, n'aurions jamais pu nous embarquer dans un tel programme d'armements si nous n'avions pas eu comme voisin la nation la plus formidable au monde au point de vue industriel. Sans cet accès à la production industrielle des Etats-Unis, particulièrement pour ce qui est de l'outillage et de tout l'équipement nécessaire à la production des engins si complexes de la guerre moderne, l'effort de guerre du Canada eût été énormément retardé; nous aurions eu à produire nombre d'articles qui, à cause de la faible demande, auraient demandé et un capital considérable et un temps précieux pour leur fabrication. D'autre part, le Canada manque de certaines ma-

tières premières essentielles qu'il doit se procurer aux Etats-Unis. Depuis le début de la guerre, nous avons constamment augmenté nos importations des Etats-Unis pour ce qui est de cet outillage, de ces machines et de ces matières premières nécessaires à notre effort de guerre et à la production des matériaux de guerre pour la Grande-Bretagne.

Même en temps normal, le Canada achète plus des Etats-Unis que nous ne leur vendons. En temps de paix, nous pouvions combler ce déficit en faisant passer aux Etats-Unis le surplus de sterling qui nous venait de la vente de nos produits en Grande-Bretagne. Depuis le début de la guerre, cela est devenu impossible; le gouvernement s'est immédiatement rendu compte que le Canada manquait de plus en plus de dollars américains avec lesquels nous devions payer nos achats de guerre. Pour conserver notre change étranger, on mit sur pied, le 15 septembre 1939, la Commission du contrôle du change étranger. A mesure que la nécessité se faisait sentir davantage, des mesures de plus en plus sévères étaient adoptées pour réduire les demandes de dollars américains, cela pour conserver des fonds suffisants pour payer pour les armes et les approvisionnements que nous achetions, car ces achats de guerre ne pouvaient être réduits sans une réduction correspondante ou même plus sérieuse de notre effort de guerre. Malgré toutes ces mesures prises pour conserver notre change, les dollars américains devenaient, comme l'a noté un écrivain, un des "embouteillages" les plus graves de l'effort de guerre du Canada.

Ce problème du change était le plus important auquel nous avions à faire face dans nos relations économiques avec les Etats-Unis. Un autre danger se précisait cependant, la possibilité d'une duplication des facilités de production sur le continent nord-américain, et comme conséquence une pression indue sur la main-d'oeuvre spécialisée et les matériaux, si le Canada et les Etats-Unis tentaient chacun de s'organiser en cercle fermé quant à la production des matériaux de guerre. Il était devenu nécessaire d'éviter un tel gaspillage dont les conséquences auraient pu être très sérieuses. Le département des Approvisionnement de même que le comité conjoint et permanent de défense suggèrent la même solution: la coordination de la production de guerre au Canada et aux Etats-Unis. Extension simple et logique de l'accord d'Ogdensburg à la sphère économique.

L'expérience acquise durant un an et demi d'organisation et de développement de la production de guerre au Canada démontre que de nombreuses choses essentielles à la guerre fabriquées en petite quantité pour le Canada seul coûtaient excessivement cher. Aux Etats-Unis, par contre, leur prix de revient était beaucoup moins élevé parce que la demande en était assez grande pour permettre une production sur une grande échelle. D'autre part, la production de certains autres matériaux s'était déjà développée au Canada à un tel point que cette production pouvait être accrue plus rapidement et probablement plus économiquement que si les Etats-Unis devaient en commencer la production. Cela sautait aux yeux qu'il n'y avait qu'à étendre à la production des matériaux de guerre la même réciprocité déjà acceptée dans la défense en août dernier à Ogdensburg.

A Pâques, j'ai eu l'occasion d'entamer des discussions préliminaires avec le secrétaire d'Etat, M. Cordell Hull, et le secrétaire du Trésor, M. Morgenthau, à Washington. Plus tard, j'ai rencontré M. Harry Hopkins, chargé de la direction et de l'application de l'Acte de prêt-location. Le dimanche 20 avril, j'ai passé la journée avec le président à Hyde-Park. Après cette visite, j'ai fait à la presse une déclaration sur l'entente à laquelle le président et moi-même en étions arrivés au sujet des problèmes déjà mentionnés. Je voudrais qu'on appelle cette déclaration la Déclaration de Hyde-Park. La voici:

"Entre autres sujets importants, le président et le premier ministre ont discuté des mesures à prendre en vue d'utiliser de la façon la plus rapide et la plus efficace la puissance de production de l'Amérique du Nord, tant pour la défense de chacun des pays et de l'hémisphère que pour l'aide que le Canada et les Etats-Unis entendent accorder à la Grande-Bretagne et aux autres démocraties.

"On s'est entendu sur le principe général de la mobilisation des ressources du continent, à savoir que chaque pays devra fournir l'autre du matériel de défense qu'il peut le mieux produire, et que les programmes de production soient rédigés dans ce but.

"Quoique le Canada ait considérablement augmenté sa production depuis la déclaration de la guerre, il doit encore demander aux Etats-Unis beaucoup de matériel de défense, et ses achats se feront encore plus nombreux cette année.

"D'autre part, le Canada peut actuellement et pourra encore plus produire rapidement certaines munitions, certains matériaux essentiels, de l'aluminium et des navires, choses dont les Etats-Unis ont un pressant besoin pour leur propre usage.

"Bien qu'on ne puisse encore faire un relevé précis, on espère que dans les douze prochains mois le Canada pourra fournir les Etats-Unis de ces articles pour une valeur de 200 à 300 millions de dollars. Cette somme n'est qu'une fraction de ce que les Etats-Unis dépensent pour leur défense, mais plusieurs de ces objets lui sont absolument nécessaires.

"De plus, le paiement de ces produits par les Etats-Unis aidera le Canada à payer ceux qu'il lui faudra acheter des Etats-Unis, ce qui est d'une grande importance pour les relations économiques des deux pays.

"Quant aux morceaux que le Canada achète aux Etats-Unis et qui servent à la production de matériel de guerre et de munitions pour la Grande-Bretagne, il fut aussi entendu que la Grande-Bretagne pourrait obtenir ces morceaux, conformément à la loi de prêt-location et les envoyer au Canada.

"Les détails techniques et financiers seront établis aussitôt que possible d'après ces principes généraux sur lesquels le président et le premier ministre se sont entendus."

### Le but de cette déclaration

Le but immédiat de cette déclaration conjointe est clairement indiqué dans le premier paragraphe qui pourrait servir de préambule. Il indique que M. Roosevelt et moi-même avons discuté les mesures par lesquelles on pourrait utiliser, le plus promptement et efficacement, les facilités de production de l'Amérique du Nord. Je souligne ces deux mots: promptement et efficacement. Ils indiquent que, tout en n'oubliant pas l'élément vitesse, importance vitale du facteur temps, nous n'avons pas perdu de vue la nécessité plus lointaine de l'efficacité la plus complète de l'organisation de notre production de guerre.

Le préambule reconnaît un double objectif à cette utilisation prompte et efficace des facilités de production des deux pays. Non seulement envisage-t-il l'extension de l'objectif de notre accord conjoint en matière de défense à la sphère économique, mais encore il reconnaît les avantages de la coordination dans l'usage des ressources des deux pays comme moyen d'augmenter et d'accélérer l'appui de ce continent à la Grande-Bretagne.

En d'autres termes, la déclaration de Hyde Park est plus qu'une extension de l'entente d'Ogdensburg pour la défense de cet hémisphère. C'est une entente conjointe entre le Canada et les Etats-Unis pour venir en aide à la Grande-Bretagne.

### Nature de cette entente

Le second paragraphe souligne le principe de cette entente. Il reconnaît que chaque pays peut produire avec avantage certains matériaux de guerre qui manquent dans l'autre; chaque pays aura donc avantage à produire pour l'autre en même temps que pour soi les articles de défense qu'il produit le plus facilement. Acceptation d'une interdépendance économique entre le Canada et les Etats-Unis comme fondement d'un programme de production de guerre dans les deux pays. Application à la production de guerre du principe, reconnu par le Canada et les Etats-Unis dans leurs traités de commerce passés en temps de paix, que l'échange des biens est d'un bénéfice mutuel.

Le troisième paragraphe de la déclaration ne fait qu'amplifier le principe fondamental de l'entente. Il prévoit la nécessité vitale, pour le programme de guerre du Canada, d'obtenir certains articles de défense des Etats-Unis; d'autre part, il souligne la possibilité d'une expansion rapide de la production canadienne d'autres articles et matériaux de défense et de munitions. Ainsi l'aluminium et les navires sont nommément indiqués dans la déclaration.

La question suivante peut se poser au sujet de la déclaration de Hyde-Park: Comment le Canada peut-il abandonner aux Etats-Unis des articles de défense et des munitions? Toute notre production

de guerre n'est-elle pas nécessaire au Canada et à la Grande-Bretagne? Voici la réponse: Nous avons tellement pris les devants sur les besoins britanniques et canadiens de certains articles qu'une nouvelle expansion sera chose facile. Tel est le cas de certains types d'armes, de fusils et de munitions, de certains explosifs et de produits chimiques, de certains chars motorisés, de l'aluminium et d'autres métaux, de navires marchands et d'autres navires que nous construisons déjà, tels que les corvettes et les dragueurs de mines. Ajoutez à cela certains types de vêtements et de textiles, des articles de cuir, de caoutchouc et de bois, de même que certaines inventions secrètes que le Canada pourrait développer avec facilité si nécessaire. D'autre part, la production de moteurs d'avions au Canada serait lente et coûteuse tant au point de vue temps que main-d'oeuvre spécialisée dont il n'y a aucun surplus. Dans ce champ, d'ailleurs, il ne suffit pas d'un seul type mais de plusieurs types d'avions pour répondre aux demandes et aux inventions toujours nouvelles.

La déclaration prévoit, grosso modo, que le Canada pourra vraisemblablement exporter pour 200 à 300 millions de dollars d'articles de défense aux Etats-Unis durant l'année prochaine. Il est possible qu'il fasse mieux que cela. Cela signifie cependant des négociations laborieuses avec les départements et les agences intéressées du gouvernement des Etats-Unis pour déterminer jusqu'à quel point ils peuvent absorber le surplus, existant ou potentiel, de l'industrie canadienne. Par la vente de ces articles de défense, le Canada sera muni de dollars américains qui serviront à payer pour les achats de guerre effectués aux Etats-Unis. Le déficit sera comblé d'autant, mais le problème n'en sera pas complètement résolu.

Un autre paragraphe de la déclaration nous amène plus près de la solution: il est dit que le matériel que le Canada achète aux Etats-Unis pour la fabrication d'armes et de munitions à destination de la Grande-Bretagne sera vendu à la Grande-Bretagne aux termes de l'Acte de prêt-location. Jusqu'à présent, le Canada devait trouver des fonds nécessaires en dollars américains pour payer pour ces acquisitions. Ce qui grevait d'autant notre balance de commerce avec les Etats-Unis.

Cette combinaison d'achats au Canada par les Etats-Unis et de prêt aux termes de l'Acte susmentionné pour les articles de défense à destination de la Grande-Bretagne aidera dans une large mesure à régler ce problème aigu de l'échange canadien. On ne croit pas que tout le déficit soit comblé de cette façon cependant. Les achats essentiels du Canada aux Etats-Unis excéderont encore les achats des Etats-Unis au Canada. Il n'apparaît donc pas qu'il soit question de détendre les règlements sur le change étranger qui existent déjà sans provoquer un nouveau déficit qui mettrait en péril l'effort de guerre même du Canada.

Le paragraphe final de la déclaration prévoit que les détails financiers techniques d'une telle opération devront être réglés aussitôt que possible selon les principes généraux de ladite déclaration. Des représentants des deux gouvernements sont déjà à la tâche. Jusqu'à ce qu'ils aient terminé ce travail, il sera impossible de dire exactement ce que le Canada fournira aux Etats-Unis et ce que les Etats-Unis fourniront au Canada. J'ai déjà donné la liste de certains articles qui, selon toute vraisemblance, pourront être fournis par le Canada.

### Signification de cette déclaration

Les honorables membres de la Chambre des communes seront intéressés davantage, j'en suis sûr, à connaître la signification générale de la déclaration de Hyde Park que son aspect technique.

Le résultat le plus immédiat de cette déclaration sera, par la coordination de la production de guerre des deux pays, une accélération de l'aide fournie à la Grande-Bretagne par les Etats-Unis et le Canada. A cause d'une meilleure intégration de l'industrie nord-américaine, l'entente projetée, tout en augmentant la production totale, accroîtra également le volume total d'aide à la Grande-Bretagne. Elle aura le même effet sur l'effort de guerre du Canada. L'utilisation complète des facilités de production que nous avons déjà organisées, la spécialisation dans les choses que nous sommes mieux équipés pour produire serviront à augmenter à la fois notre revenu national et nos forces armées, tout en augmentant notre capacité d'aide à la Grande-Bretagne.

Comme je l'ai déjà dit, cet accord servira en grande partie à régler notre problème du change; ce qui nous aidera à surmonter les obstacles financiers qui se dressaient contre la production maximum de guerre du Canada et des Etats-Unis. Nous, du Canada, devons être reconnaissants au président et au Secrétaire du Trésor qui ont montré une grande compréhension des difficultés au milieu desquelles se débattait le Canada au point de vue de l'échange. Nous pouvons être assurés, j'en suis certain, d'une même compréhension dans le règlement des détails financiers et techniques. Les représentants du Canada seront en mesure d'apprécier cet esprit de collaboration et de compréhension.

Jusqu'ici, je vous ai parlé de la signification immédiate de la déclaration, de l'effet qu'il aura sur l'accélération de l'aide à la Grande-Bretagne durant les mois difficiles que nous traversons et de son importance au point de vue de notre échange. Si on regarde plus loin, on se rend compte que cette déclaration de Hyde-Park prend une signification encore plus grande quant aux relations du Canada et des Etats-Unis. Ce n'est rien moins qu'un plan commun de défense économique de notre hémisphère. Quand on s'arrête un moment aux conséquences produites en Europe par la faillite des nations pacifiques qui n'ont pas réussi à organiser conjointement leur défense, quand il en était encore temps, on se rend compte de la signification, pour l'avenir et du Canada et des Etats-Unis, de l'entente d'Ogdensburg et de cette nouvelle

déclaration qu'on pourrait appeler un corollaire économique d'Ogdensburg.

Pour résumer, donc, voici ce que la déclaration de Hyde-Park représente pour le Canada: Première, aider le Canada et les Etats-Unis à accorder une aide maximum à la Grande-Bretagne et à tous les défenseurs de la démocratie; deuxièmement, développer l'efficacité de l'effort de guerre du Canada; et, enfin, augmenter notre propre sécurité et celle de l'Amérique du Nord par les développements industriels qui s'ensuivront.

### Le fardeau total du Canada reste le même

Il faut cependant souligner ici que, bien que cette entente nous permette de développer et d'augmenter notre effort de guerre et notre assistance à la Grande-Bretagne, le fardeau que le peuple du Canada s'est imposé restera aussi lourd que jamais. Les sacrifices que nous devons consentir ne seront pas amoindris par la déclaration de Hyde-Park; mais les résultats acquis en vertu de ces sacrifices seront plus considérables, nous l'espérons. En même temps, les risques de délai et d'accident seront considérablement réduits. L'effort maximum du peuple du Canada est plus nécessaire que jamais dans la phase actuelle de ce terrible conflit; mais en faisant cet effort, nous aurons, comme résultat de cette entente, la satisfaction de savoir que notre contribution sera encore plus grande pour la cause de la liberté.

### Axe permanent

Au moment de l'adoption de l'Acte de prêt-location, je disais à la Chambre que "l'exemple du Canada, nation du Nouveau-Monde, participant jusqu'à la limite de ses forces dans le présent conflit, avait eu une influence sur la population des Etats-Unis en lui faisant réaliser que la liberté elle-même était en jeu dans cette guerre".

Sans hésiter, je dis davantage aujourd'hui: Je crois que l'exemple donné par le Canada a soulevé l'admiration de nos voisins et les a incités à accepter cette nouvelle association.

En novembre dernier, je disais aux honorables membres de la Chambre des communes que l'union créée par l'entente d'Ogdensburg n'avait rien d'un axe temporaire, formé par des nations dont les liens communs n'étaient qu'un désir mutuel de détruire leurs voisins. La Déclaration de Hyde Park est une autre preuve, je crois, qui démontre que le Canada et les Etats-Unis sont en train de poser les fondations durables à un ordre nouveau dans le monde: ordre fondé sur la compréhension internationale, l'assistance mutuelle, l'amitié et la bonne volonté.